

Section de Savoie

Compte-rendu de l'audience à la DSDEN Mardi 14 novembre 2017

Présents :

M. GILARDOT, IA-DASEN ; Mme GRUMEL, IENA ; Mme REBIERE, secrétaire générale ; Sarah HAMOUDI-WILKOWSKY, représentante du SNUIPP-FSU, Ludovic BERENGER, représentant du SE-UNSA, Sandra BERTHET, directrice maternelle Vert-Bois ; Artémis FEUGUEUR, directrice maternelle La Pommeraie ; Valérie ROMAND, directrice élémentaire Le Mollard ; Anne-Sophie DELAPIERRE, directrice maternelle des Combes.

Contexte :

Cette délégation est reçue suite au dépôt d'une alerte sociale le 5 novembre par le SNUIPP-FSU et le SE-UNSA, au nom des enseignants et particulièrement des directeurs d'écoles. Ceci les conduit à envisager un préavis de grève pour la période du 21 novembre 2017 au 6 juillet 2017.

Les motifs sont les suivants :

- Suppression des contrats aidés entraînant la disparition des aides administratives à la direction d'école ;
- Accumulation et lourdeur des tâches demandées aux directeur(trices) d'écoles ;
- Absence de la simplification administrative tant annoncée ;
- Augmentation des RPS et de la souffrance au travail.
- Difficultés de mise en œuvre des règles de sécurité dans les écoles

État des lieux par les directrices :

Les directrices font part d'un mal-être au travail généralisé, lié à la fonction de directeur, partagé par les directeurs du REP+ mais également hors REP+, et qui peut aussi s'étendre aux enseignants. Très tôt dans l'année, la fatigue se fait sentir, due à la lourdeur du travail demandé, administratif notamment, amplifiée par la disparition des contrats aidés qui assuraient l'aide administrative. Un sentiment de frustration domine, les directeurs ont l'impression de devoir choisir entre leur mission d'enseignant et leur fonction de directeur ; leur préparation de classe en pâtit et leur vie professionnelle empiète lourdement sur leur vie personnelle. Pour beaucoup, la fonction de directeur se réduit d'ailleurs aux tâches administratives, à la gestion de la sécurité, et le temps dévolu au volet pédagogique de la fonction est considérablement réduit, ce que les enseignants déplorent.

La question de la sécurité des élèves représente une préoccupation majeure des directeurs d'écoles, mais ils ont le sentiment, surtout en maternelle, de l'assurer au détriment des élèves de leur classe.

Réponse de l'administration :

L'IA-DASEN perçoit 2 volets dans les demandes : un premier problème lié à la direction d'école et au pilotage pédagogique, un second lié à la sécurité et à la sécurisation des écoles.

Selon lui, le processus de simplification des tâches du directeur est en marche, il faut

Section de Savoie

hiérarchiser les actions. Il rappelle que les aides administratives sont en place jusqu'à la fin de leur contrat (février 2018 pour les plus chanceux).

Concernant la sécurisation des écoles, un travail conjoint est mené avec la ville de Chambéry et les services de police pour assurer la sécurité publique.

Il se dit « à l'écoute des directeurs » et conscient qu'ils ont malgré tout « besoin de plus ».

Mme GRUMEL rappelle les efforts faits par l'institution pour alléger le travail des directeurs :

- ▶ portail PIA qui facilite l'accès aux différents services, applications et documents officiels
- ▶ nouvelle version de Base Elèves, ONDE, beaucoup plus intuitif et convivial
- ▶ l'administration s'efforce de ne pas solliciter les directeurs quand elle peut avoir accès aux informations nécessaires

Elle reconnaît que les directeurs ont de nombreuses réunions obligatoires qui les empêchent de choisir des animations pédagogiques susceptibles de les intéresser, elle comprend la frustration engendrée. Les directrices reconnaissent les efforts faits mais se plaignent du nombre de mails qui arrivent dans les écoles, parfois en double ou triple exemplaires mais qui proviennent de différents services. Mme REBIERE s'en étonne car l'administration travaille déjà sur ce point.

De nombreux mails, émanant notamment de la mairie, ont un caractère urgent, et les directeurs ne sont pas déchargés tous les jours, ce qui pose problème. L'IA-DASEN s'engage à intervenir auprès de la ville pour « donner un cadre ».

Les directrices insistent sur la charge de travail que représente la mise à jour de ONDE, dans la gestion des personnes autorisées ou à appeler en cas d'urgence. Ce travail serait considérablement réduit s'il était fait par la mairie, qui remplit les mêmes renseignements pour le logiciel CONCERTO.

Mme GRUMEL souligne l'importance que CONCERTO et ONDE ne puissent échanger des informations, conformément aux préconisations de la CNIL. Selon elle, la ville a besoin de son logiciel pour gérer le périscolaire, et il est impossible, compte tenu du nombre d'élèves, de mettre à jour ONDE. L'IA-DASEN s'engage à former les personnels municipaux à l'utilisation de ONDE.

Les directrices s'inquiètent de la disparition des EVS ; l'administration propose le recrutement de jeunes en service civique pour les remplacer. Suite à un échange entre les directrices et l'administration, l'IA-DASEN autorise toutes les écoles qui le souhaitent à procéder au recrutement, car il pense que le vivier sera suffisant (contrairement à ce qui avait été annoncé : les jeunes devaient être recrutés sur plusieurs écoles élémentaires, et les maternelles étaient exclues du dispositif).

Section de Savoie

Les directrices soulèvent à nouveau la question de la sécurité : comme personne n'est disponible pour ouvrir et fermer le portail, les enfants qui sortent de l'école pour recevoir des soins (orthophoniste par exemple) sont privés de la moitié de la matinée ou de l'après-midi (la récréation permettant aux enseignants de gérer les entrées et les sorties sans abandonner la classe).

L'IA-DASEN rappelle que la ville de Chambéry s'est engagée à équiper les écoles de visiophones avec ouverture des portails à distance. Les travaux ont débuté dans certaines écoles, mais pas dans toutes, et aucune école n'est à ce jour équipée.

Concernant l'accueil des enfants en maternelle, souvent difficile à mettre en place si l'on veut assurer efficacement la sécurité des élèves, Mme GRUMEL propose plusieurs pistes de réflexion :

- regrouper 2 classes dans la salle de motricité et proposer des activités d'accueil (ce qui permet à 1 enseignant d'être au portail)
- accueillir les enfants de GS dans la cour, avec leur enseignant au portail
- établir une rotation sur la semaine, la période ou l'année pour ne pas « pénaliser » systématiquement la même classe.
A une directrice qui dit avoir expérimenté toutes ces propositions sans en avoir trouvé une qui convienne, elle répond qu'il ne faut pas chercher une solution parfaite, mais une solution satisfaisante.

En conclusion

Au final, l'IA a entendu que les directeurs(trices)veulent pouvoir se recentrer sur le pédagogique, et s'engage :

- ▶ à intervenir auprès de la mairie de Chambéry pour engager la formation des personnels à ONDE et à faire le point sur les travaux de sécurisation des écoles (visiophones) ;
- ▶ au niveau de l'institution EN, à revoir en interne le parcours des mails pour éviter la redondance, et à proposer des services civiques pour remplacer les contrats EVS qui se terminent.

S'il s'est montré ouvert et à l'écoute, concrètement, peu ou pas de réponses / solutions sont apportées. L'ensemble des directeurs présents ainsi que les deux syndicats proposent de déposer le préavis de grève courant de novembre à la fin de l'année scolaire 2017-2018. Nous pourrions ensuite voire comment nous pourrions prendre contact avec l'ensemble des directeurs de Savoie et quelles actions nous pourrions mener à l'échelle du département. Nous pourrions par exemple organiser de réunion d'informations syndicales commune SE-Unsa/SNUipp-FSU à l'attention des directeurs dans un premier temps et définir des actions...

Bien entendu, n'hésitez pas à nous faire remonter dès à présent vos remarques et/ou suggestions.

Ludovic Bérenger pour le SE-Unsa Savoie et Sarah Hamoudi-Wilkowsky pour le SNUipp-FSU Savoie.



Section de Savoie